

image

Rue Albert ler 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

PROJET DE VIE
MAISON D'ENFANTS LA RUCHE

Place Joseph Wauters, 9a
5300 SEILLES



Ce fascicule est le résultat d'un travail de réflexion fait au quotidien avec l'équipe en charge de l'accueil de vos enfants.

Les puéricultrices sont amenées régulièrement à réfléchir sur leur pratique professionnelle et à la faire évoluer. Pour ce faire, l'équipe bénéficie de journées et après-midi pédagogiques ainsi que de réunions régulières. De plus, c'est l'observation quotidienne des enfants et l'adaptation des pratiques en fonction des situations qui alimentent notre réflexion.

Mettant également l'accent sur l'importance d'un dialogue et d'une relation de confiance avec les parents, nous insistons pour que chacun ait la liberté de nous interpeller pour toute réflexion constructive, suggestion.

Dans ce fascicule, vous trouverez différentes informations concernant la composition de l'équipe, le fonctionnement de la structure, la philosophie du travail mené par l'équipe, le déroulement d'une journée en crèche, des informations concernant les repas, la santé, les activités proposées.

★ Philosophie de notre travail

Plusieurs lignes directrices orientent l'action de l'équipe et alimentent la réflexion quotidienne:

- ◆ Le respect du rythme de chaque enfant, tant dans son développement psychomoteur que dans ses besoins physiques, affectifs et cognitifs. Afin de maintenir un environnement stable et sécurisant, nous veillons dans l'idéal à promouvoir une continuité (par exemple dans la prise en charge de l'enfant par la même puéricultrice tout au long de la journée) ;
- ◆ Favoriser son autonomie et ce, en permettant à l'enfant de s'exprimer, de prendre des initiatives, d'interagir avec les autres dans un environnement sécurisant proposé par l'équipe. Ce qui implique également de poser des limites à l'enfant ;
- ◆ Respect du lien parent-enfant en instaurant et alimentant une relation de confiance avec l'équipe, en privilégiant l'échange avec le ou les parent(s) et ce, autour du même intérêt qui est l'enfant.

★ La structure

La Maison d'enfants La ruche accueille les enfants d'environ 2 mois à la rentrée scolaire qui suit le troisième anniversaire.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 07h à 18h30. Conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination, et en tant que milieu d'accueil agréé par un organisme d'intérêt public, l'accessibilité du milieu d'accueil est assuré à tous les enfants, quelle que soit l'occupation professionnelle des parents, leurs temps de prestation, leurs orientations philosophiques, religieuses et sociales.

Les jours de congés exceptionnels sont précisés en début d'année. Toutefois, la crèche est fermée durant trois semaines pendant les mois de juillet et d'août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel an.

La participation financière des parents est relative aux barèmes de l'ONE et est calculée en fonction des revenus du ménage

(http://www.one.be/fileadmin/user_upload/professionnels/Accueil_0-3_ans_et_plus/PFP_2016/2._Circulaire_PFP_2016.pdf)

La Ruche fonctionne en deux sections, une section destinée à l'accueil des bébés et l'autre section destinée à l'accueil des grands.

L'équipe se compose de 5 puéricultrices dont les temps de travail sont répartis de telle sorte que chaque section soit prise en charge par deux puéricultrices au quotidien, un temps de travail supplémentaire venant renforcer la journée de la semaine qui accueille davantage d'enfants.

L'équipe est également composée d'une technicienne de surface à mi-temps L'hygiène en collectivité est très importante.

Un travailleur médico-social vient compléter l'équipe dont la fonction principale est la gestion sociale et administrative de la crèche ainsi que, de manière très large, l'accompagnement de l'équipe dans la mise en place quotidienne du projet de vie, l'observation de l'enfant, ...

■ La première rencontre avec les parents : la visite de la crèche

Il est important que les parents visitent la structure avant la réservation afin d'adhérer au projet de l'équipe, de voir si les locaux conviennent, si le projet répond à leurs attentes. Nous demandons que la première visite se fasse sur rendez-vous. Les visites se déroulent avec l'assistante sociale. Ce premier contact est important, il permet aux futurs parents de visualiser les lieux, d'obtenir des premières informations quant au projet de vie ainsi que des réponses à leurs premières questions.

■ La première rencontre avec l'enfant : l'inscription

Lors de la confirmation de l'inscription de l'enfant en crèche, un courrier reprenant le montant d'une avance forfaitaire sera envoyé, montant qu'il importe de payer afin de confirmer l'inscription de l'enfant. L'entrée en crèche de l'enfant s'organise. Dans le mois qui précède, une rencontre est prévue avec le travailleur médico-social et ce afin d'établir le dossier administratif de l'enfant, lire et discuter autour du règlement d'ordre intérieur ainsi que ledit projet de vie. Cet entretien est l'occasion d'un premier échange avec les parents concernant l'entrée future de l'enfant. Une liste reprenant les différents documents administratifs mais surtout tout le « matériel » (de soins, ...) à amener pour l'enfant est transmise.

■ La première découverte de la structure par l'enfant : la familiarisation

Une période de familiarisation est fixée avec les parents. Cette familiarisation poursuit l'objectif de faire découvrir en douceur le milieu d'accueil, permettant ainsi tant à l'équipe qu'aux parents et à l'enfant de faire connaissance: c'est donc une période importante.

La période de familiarisation est également fixée en fonction de l'horaire des puéricultrices et ce, afin de permettre idéalement que cela soit la même personne qui prenne en charge l'enfant tout le temps de cette période.

La familiarisation s'étale sur minimum une semaine

■ Un premier moment avec maman et/ou papa permettant de découvrir ce nouvel environnement. C'est également l'occasion de compléter avec la puéricultrice le carnet « à mon rythme ». C'est un carnet qui reprend les habitudes de l'enfant, ces renseignements qu'il contient permettent dans un premier temps de respecter au mieux le rythme de l'enfant et de favoriser la continuité entre la maison et la crèche ;

■ Une deuxième période durant laquelle l'enfant reste seul, généralement de 09h00 à 11h00.

■ Les journées suivantes, de quelques heures, permettent ainsi à l'enfant de découvrir en douceur ce nouvel environnement.

Si nécessaire, ces 5 journées peuvent être prolongées à la demande des parents et/ou de l'équipe. Toutefois, la facturation commencera à partir de la deuxième journée (avec repas) passée en structure.

■ L'accueil

L'accueil des enfants se fait dans la section des bébés de 07h00 à 08h30.

Nous accordons de l'importance au moment de la séparation. L'accueil du matin est aussi un moment d'échange avec le parent et permet d'informer l'équipe sur le déroulement de la nuit, l'heure de son repas, l'heure du retour ... il importe de prendre le temps de dire au revoir à l'enfant, sans toutefois trop prolonger ce moment. Nous insistons également sur l'importance que l'enfant dispose de son doudou, de sa tétine (s'il en utilise une) ou de tout objet qui puisse le rassurer.

A savoir également que, dans l'idée du respect du rythme de l'enfant et de la continuité, nous laissons les doudous et les tétines à disposition de l'enfant en permanence.

Il est d'usage que le parent enlève lui-même le manteau de l'enfant et le dispose dans le casier personnel (se situant dans le sas d'entrée). De plus, en fonction de l'enfant, les parents peuvent enlever directement les chaussures et les disposer dans son casier. Si l'enfant est plus réticent, la puéricultrice le fera par la suite, quand l'enfant aura pris à nouveau ses marques.

En effet, l'enfant est laissé pied nu (ou avec chaussettes antidérapantes) tant dans la section des grands que dans la section des bébés, ceci afin de lui permettre une liberté de mouvement, un bon développement de la sensibilité proprioceptive, musculaire et de la voute plantaire.

Vers 08h30, les grands se dirigent vers leur section. La puéricultrice y dispose des jeux, et le temps est occupé à des activités diverses.

Ce milieu sécurisant l'est également par les limites qui sont mises en place. Un enfant ne sera jamais puni ou isolé, quel que soit l'acte posé. Par contre, la puéricultrice peut, tout en expliquant les raisons à l'enfant, lui proposer de s'asseoir un peu près d'elle, le temps de se poser par exemple à la suite d'un conflit avec un autre enfant.

Une journée dans la section des bébés

■ L'aménagement

Cette section accueille les enfants de 1 mois à plus ou moins 18 mois en fonction de leur évolution psychomotrice.

L'idée maîtresse étant le respect du rythme de l'enfant, la période de familiarisation et les semaines qui suivent sont autant de temps nécessaire pour l'équipe afin de connaître les habitudes de chaque enfant et de comprendre son langage. Tant au niveau de l'alimentation qu'au niveau du sommeil, la puéricultrice respecte le rythme de chacun. De ce fait, un enfant ne sera jamais réveillé sous quelque prétexte que ce soit. Lorsque l'enfant manifeste des signes de fatigue, (pleure, se frotte les yeux, ...), il sera mis au lit.

Les parents peuvent personnaliser le lit de leur enfant en apportant un tour de lit, un sac de couchage (étiquette au nom de l'enfant). L'accès au coin repos est cependant exclusivement réservé aux puéricultrices lorsque d'autres enfants dorment.

■ Disposition de la section

Le coin change est séparé par une cloison vitrée, ce qui laisse à la puéricultrice une vue d'ensemble de la pièce de vie. Les parents ont accès au casier de leur enfant afin de vérifier si le nécessaire de toilette ne manque pas (en veillant bien à utiliser les surchaussures pour des raisons d'hygiène) ou pour habiller l'enfant;

Le coin cuisine fait partie de la section, ainsi, la puéricultrice est toujours présente dans la pièce. L'aménagement de l'espace a été conçu en fonction des besoins de l'enfant et de sa sécurité. Plusieurs coins sont aménagés avec des coussins, des tapis d'éveil et offrir ainsi aux bébés différents espaces.

Tout est fait pour favoriser au maximum le développement autonome du bébé. La puéricultrice lui laissera trouver les positions différentes par lui-même et ne le mettra pas dans une position qu'il n'a pas acquise. L'accent est mis sur la liberté de mouvement, l'enfant étant au maximum posé sur les tapis plutôt que dans les relax.

■ Relation à l'enfant

La puéricultrice favorise la relation au bébé et ce à différents moments de la journée. Les moments du repas, des soins, des jeux, sont autant de moments d'échange avec l'enfant auxquels nous accordons de l'importance. Nous veillons à favoriser la continuité et veillons idéalement à ce que l'enfant soit pris en charge, dans les différents moments de soins de repos et de repas par la même puéricultrice.

Une journée dans la section des grands

Le passage vers la section des grands se fait autour des 18 mois de l'enfant et ce, en fonction du développement psychomoteur de l'enfant et de l'envie de celui-ci.

Les sections étant juxtantes séparées uniquement par une barrière permettant ainsi aux enfants, plus jeunes de passer un temps dans la section des grands Nous respectons l'enfant dans cette prise d'initiative et lui permettons de passer un peu de temps chez les grands. Cela permet d'autant plus à l'enfant d'être en sécurité et se sentir dans un environnement familial lors de son passage définitif dans la section des grands.

Le passage de chaque enfant est discuté en équipe et avec les parents.

■ Disposition de la section

La section comporte **deux espaces**:

La pièce de vie.

Elle dispose d'un coin change, pourvue des casiers personnels de chaque enfant. Au sein de la section se trouve une maisonnette, aménagée en son intérieur de coussins et de tapis. Cet espace permet à l'enfant de se retrouver au calme avec des livres et son doudou, l'ayant à disposition. Un parcours de psychomotricité se trouve également de façon permanente dans la section. Divers jeux sont laissés de manière permanente, d'autres sont ensuite proposés par la puéricultrice ou demandés par les enfants.

La pièce de repos/repas

Cette pièce, séparée de la pièce de vie par une porte coulissante, dispose de petites tables et chaises, de cinq lits à barreaux et d'une dizaine de hamacs.

Lors du passage des enfants de la section des bébés vers celle des grands, il leur est proposé durant un moment de transition de continuer leur sieste dans un lit à barreaux, avant le passage sur un hamac. La sieste est surveillée, ce qui permet de pouvoir rassurer l'enfant qui en a besoin. De manière générale les enfants sont mis au lit après le repas, en sieste collective mais l'enfant qui a besoin de se reposer le matin sera respecté dans ce besoin.

En ce qui concerne l'apprentissage de la propreté, et afin d'assurer la continuité par rapport à ce qui se déroule à la maison, il pourra, après discussion avec les parents être proposé à l'enfant le pot, sans contrainte aucune. Nous attendons avant tout que cet apprentissage soit d'abord initié à la maison, en lien avec le développement de l'enfant.

■ Les activités

Les activités proposées chez les grands sont des activités libres. La structure d'accueil n'a pas pour objectif de préparer l'enfant à l'école mais de lui permettre de tendre vers son autonomie, d'évoluer à son rythme, de mener ses expériences dans un environnement sécurisant, d'apprendre à jouer en groupe, et à gérer ses conflits, à partager les jeux. Ces différents apprentissages se font dans un espace sécurisant notamment par les limites qui sont mises en place, des règles sont présentes et rappelées régulièrement par la puéricultrice à l'enfant et expliquée (exemple: ne pas frapper le copain, ne pas monter sur le radiateur, ...). Un enfant ne sera jamais puni ou isolé, quel que soit l'acte posé, par contre, la puéricultrice pourra proposer à l'enfant, en lui expliquant les raisons, de s'asseoir près d'elle le temps de se poser un peu, par exemple à la suite d'un conflit avec un autre enfant.

Ainsi, dès le début de la journée, la puéricultrice qui ouvre la structure dispose des jeux dans la section, jeux

adaptés à tous les âges puisque les enfants sont tous accueillis dans un premier temps dans la même section. Ensuite, dès le passage des grands dans leur section, des jeux permanents sont mis à disposition tout au long de la journée (dinettes, voitures, bacs,...). Avant le temps de midi, ces jeux sont simplement rassemblés dans la section, de manière à ce que les enfants puissent disposer à nouveau de ces mêmes objets à leur réveil de la sieste. Au fur et à mesure de la journée et en fonction de la demande du groupe et/ou de l'énergie de celui-ci, d'autres activités peuvent être proposées : moment de lecture pour offrir un temps de pause, activité riz, peinture, dessins.

Nous veillons également à offrir des moments musicaux dans la section des grands.

Bénéficiant d'un espace extérieur, quel que soit la saison, les puéricultrices sortent avec les enfants idéalement tous les jours, dès le matin (sauf cas de pluie). Il est demandé donc que les vêtements ad hoc (manteau, chapeau bonnets, écharpe gants) soient à disposition dans le casier de l'enfant.

Enfin, lorsque le nombre d'enfants le permet et si autorisation ad hoc est complétée par les parents, les puéricultrices peuvent sortir en promenade avec les enfants de la crèche, bénéficiant d'un petit parc en face de la crèche ou pour se rendre à la boulangerie chercher le pain avec une puéricultrice.

■ Relation à l'enfant

Très régulièrement La puéricultrice, en dehors des moments de soins, se met à niveau des enfants. Son rôle est à la fois d'interagir avec l'enfant lorsqu'il le demande mais également de se positionner en tant qu'observateur des relations entre les enfants, tout en leur offrant un cadre sécurisant.

■ L'importance des rituels

Chaque moment de la journée comporte ses repères, qui sont autant de moments permettant à l'enfant de se situer dans le déroulement de la journée. En voici, ci-dessous une liste non exhaustive :

Le passage de la section des bébés vers celle des grands est suivie, peu de temps après par le moment du bonjour, durant lequel la puéricultrice présente nomme chaque enfant et lui dit bonjour. Ensuite, le groupe se dirige vers le coin repas pour prendre la collation, composée d'une soupe.

Le dîner est précédé d'une séance de relaxation, puis de lectures et de chants.

Après la sieste, les enfants éveillés sont amenés au fur et à mesure dans la section des bébés jusque vers 14h30. Ensuite, ils repartent vers leur section.

Enfin vers l'heure de 16h30-17h00, les enfants rejoignent la section des bébés pour les retours, ce qui annoncent la fin de la journée

L'enfant repère ces rituels, raison pour laquelle nous insistons sur le fait pour les parents de respecter l'heure de retour donnée le matin à la puéricultrice. Outre la question de l'organisation interne (horaire des puéricultrices), il nous importe de connaître l'heure du retour de l'enfant afin de pouvoir le préparer (au sens large du terme : "non Mathieu, maman ne vient pas tout de suite, tu vas prendre le goûter, jouer encore un peu et puis maman arrivera")

L'enfant repère rapidement le retour du parent en fonction du moment de la journée.

Toutefois nous vous invitons à contacter la responsable pour toute demande de modification,

■ La sécurité affective

La tétine et/ou le doudou sont des compagnons de route des enfants en crèche. Ils sont laissés à disposition de l'enfant tout au long de la journée.

Tout ce qui peut contribuer au bien-être de votre enfant est évidemment bienvenu tel qu'album photos de la famille, t-shirt à l'odeur de maman/papa, ...

L'alimentation

■ Traiteur

Les repas sont livrés par TCO restauration et les menus sont affichés en crèche, offrant ainsi des repas variés et équilibrés. La structure est également suivie et contrôlée par l'AFSCA et dans cette optique, nous devons respecter un certain nombre de critères d'hygiène importants, notamment en ce qui concerne le contrôle des températures des plats livrés. Ainsi, nous n'acceptons en aucun cas l'alimentation (plats préparés, tartines, galettes ou autres) venant de l'extérieur, n'ayant alors aucune prise sur le contrôle de la chaîne du froid. Dans le même sens, aucune préparation ne peut sortir de la structure.

■ Les repas

Le petit-déjeuner

Il est demandé que le petit-déjeuner soit pris à la maison, à la fois, comme précisé ci-dessus, parce que nous n'avons de prise sur les aliments venant de l'extérieur mais aussi car nous estimons que le petit-déjeuner reste un moment privilégié entre les parents et l'enfant avant de commencer la journée.

Le lait

En ce qui concerne le **lait maternel**, nous respectons des consignes strictes concernant la conservation de celui-ci. Maman peut apporter le lait sous deux formats:

- ◆ Soit congelés, pouvant alors être conservés 6 mois au congélateur ;
- ◆ Soit lait venant d'être tiré, conservé alors 3 jours au frigo.

Dans les deux cas de figure, il est demandé à ce que le lait soit apporté dans un sac isotherme. Il est demandé à ce que la date du tirage ainsi que l'heure soit noté sur la dose de lait.

En ce qui concerne le **lait en poudre**, nous n'acceptons que la boîte de lait fermée afin de pouvoir, y noter le jour d'ouverture de celle-ci (ne se conservant que 3 semaines (cfr. notice d'utilisation sur la boîte de lait).

Enfin, en ce qui concerne les **biberons vides**, nous demandons aux parents d'en apporter en crèche au moins deux en structure.

■ L'eau

Tant pour les bébés que pour les grands, nous favorisons l'eau au maximum (du robinet): pas de boissons sucrées, édulcorées ou de sirop en crèche. Il est proposé régulièrement à l'enfant de boire, tout au long de la journée. Pour les plus grands, lorsque la puéricultrice voit que l'enfant se débrouille, l'eau est proposée au verre.

Enfin, si vous faites le choix de l'eau en bouteille, nous vous demanderons d'apporter les bouteilles d'eau, fermées hermétiquement. Ces bouteilles ne seront conservées que trois jours, au frigo.

■ Déroulement des repas

Section des bébés

Les enfants mangent à des heures variables suivant leur propre rythme.

Nous insistons pour que les premiers repas soient donnés par les parents à la maison, avant de poursuivre l'apprentissage à la crèche. Les repas sont donnés un par un, et dans l'idéal sans être interrompu. Il s'agit d'un moment privilégié avec l'enfant.

Les biberons sont donnés dans les bras et les repas, en fonction du développement psychomoteur de l'enfant, soit dans un relax, soit dans une petite chaise ou encore sur un coussin dur, voire même dans les bras. Il est également proposé une soupe à l'enfant avant le repas de midi, soit à la petite cuillère ou au verre en fonction des capacités de l'enfant.

En ce qui concerne le goûter, il est fait de fruits, mixés sur place, sans ajout de biscuits.

Section des grands

Une collation est proposée aux grands, vers 08h30-09h00. Il s'agit de soupe.

Le dîner est proposé vers 11h15. Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, le système du "self-service" a été instauré: il s'agit de permettre à l'enfant de se rendre près de la table de service et remplir lui-même son assiette, la puéricultrice veillant à ce que l'enfant goûte de tout.

Les enfants mangent tous ensemble, sur de petites tables, dans le coin prévu à cet effet. Ils sont aidés par les puéricultrices si nécessaire. L'enfant n'est en aucun cas obligé de manger, ni de finir son assiette. Toutefois, la puéricultrice encourage l'enfant à goûter.

Le goûter se donne chez les grands après la sieste. Il se compose principalement de fruits ou de céréales (pain). Des produits laitiers (yaourt, fromage) ou des goûters sucrés (biscuits) peuvent être proposés mais de façon plus occasionnelle

Les soins

Le change est considéré comme un autre moment privilégié avec l'enfant.

Les puéricultrices instaurent des moments précis où les changes se font pour tous les enfants : après le dîner, après la sieste, avant le retour, ... Pour le reste de la journée, le change s'effectue en fonction des besoins de chaque enfant.

Une attention particulière est également accordée aux soins corporels qui permettent à l'enfant de se sentir bien : lavage des mains, de la bouche, du nez. La bouche et les mains sont lavées après chaque repas. Ainsi, dans la section des grands, une bassine est mise à disposition et l'enfant est invité à s'y rendre, accompagné de la puéricultrice, dans le respect de son autonomie.

La santé

■ Surveillance de la santé

Conformément à la législation en vigueur, tous les enfants accueillis dans la structure sont soumis à une surveillance de la santé qui comprend 4 examens médicaux obligatoires: à l'entrée, vers 9 mois, vers 18 mois et à la sortie. Les examens sont réalisés par le Docteur HUYBRECHTS, médecin du milieu d'accueil, un jeudi tous les trois mois. La liste des enfants prévus est affichée à l'entrée de la structure une semaine en avance. Votre présence est souhaitée, particulièrement lors de l'entrée de l'enfant et lors de l'administration de vaccins si vous en faites le choix.

Le carnet de santé est un outil de liaison indispensable entre les différents professionnels et doit se trouver en permanence avec l'enfant.

■ Les vaccins

Selon cette même législation, les enfants fréquentant un milieu d'accueil doivent être vaccinés selon les recommandations de l'ONE.

Les vaccins **obligatoires** sont ceux contre la **poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite à haemophilus influenzae b, la rougeole, la rubéole, les oreillons**. L'état vaccinal de votre enfant sera contrôlé régulièrement. L'enfant pourra être exclu du milieu d'accueil en cas de non-respect de cette obligation ou de retard important dans le calendrier vaccinal.

■ Les maladies

Dans un souci de protection individuelle et collective, vous serez amenés à faire consulter votre enfant par un médecin et ce afin de permettre un retour en crèche, si celui-ci manifeste les symptômes suivants:

- ◆ Température (deux pics de température entre 38,5 et 38,9 ou un seul au-delà de 38,9) ;
- ◆ Diarrhées/vomissements à répétition ;
- ◆ Éruptions cutanées ;
- ◆ Association de plusieurs symptômes ou état général inquiétant.

Si des symptômes de maladie apparaissent durant les heures d'accueil, vous en serez informés rapidement afin de prendre les dispositions nécessaires.

Si un certificat médical vous a été rendu par le personnel de la crèche, sachez que nous ne pourrions accueillir votre enfant sans certificat médical dûment complété mentionnant que votre enfant peut à nouveau fréquenter la collectivité et reprenant le cas échéant le traitement qui doit lui être administré (nom du traitement, durée du traitement, posologie, ...). Aucun médicament ne sera administré sans attestation médicale !

Sachez toutefois qu'il est tout à fait possible que votre médecin de famille puisse venir ausculter votre enfant malade à la crèche, pour autant que vous nous en teniez informé, Cette consultation est évidemment à vos frais.

Enfin, si votre enfant est malade à la maison, nous vous demandons de prévenir la crèche ainsi que de nous informer de son retour.

Retour de l'enfant

Le retour de l'enfant est à nouveau un moment d'échange avec les parents, permettant d'expliquer le déroulement de la journée pour chacun, ainsi que différentes informations clés (moments des siestes, déroulement du repas, ...)

Précisons que seuls les parents et/ou les personnes mentionnées sur la procuration écrite (signature légalisée par l'administration communale), munies de leur carte d'identité pourront reprendre l'enfant à la MCAE.

Relation parents-Professionnels

L'équipe souhaite établir une relation de confiance et de respect réciproque avec les parents, et cela dans l'intérêt de l'enfant. Pour cela, la communication est importante.

S'il y a le moindre problème, conflit ou difficulté, nous devons l'aborder.

En ce qui concerne l'enfant, l'accueil en collectivité et l'organisation de la structure, les informations nécessaires au bon déroulement des activités doivent circuler de manière claire et régulière. Pour ce faire, plusieurs outils sont à notre disposition au quotidien :

- Les contacts avec l'assistante sociale

Il est important que les parents expriment leurs attentes, questions et craintes dès le premier contact avec l'assistante sociale. Par la suite, l'assistante sociale reste joignable durant ses jours de travail. Elle peut, si nécessaire, fixer un rendez-vous avec les parents.

- Le livret « à mon rythme »

Il est rempli par les parents avec la puéricultrice durant le premier moment de familiarisation. Il permet à l'équipe de mieux connaître l'enfant quant à ses habitudes, ses besoins, ...

- L'accueil et le retour.

Ces deux temps sont l'occasion d'un échange sur les questions relatives à l'enfant, à ses progrès, à ses humeurs, à ses émotions, ...

- La feuille de jour

Cette feuille reprend le nom des enfants présents au cours de la journée. Les puéricultrices peuvent y noter les heures de siestes, le déroulement des repas ainsi que toutes informations données par le parent lors de l'accueil ainsi que toutes observations faites durant la journée de l'accueil.

Cette fiche est un outil d'information pour l'équipe et pour les parents. Elle est conservée un certain temps dans la structure.

- L'agenda:

L'équipe y note toutes les informations, tant au sujet des enfants que de l'organisation ou des horaires.

- Le dossier de l'enfant

A l'arrivée de l'enfant, une fiche reprenant les informations importantes (horaires, numéros de téléphone, médecin traitant, antipyrétiques, ...) sont repris pour chaque.

- Le tableau des repas

Fiche reprise en cuisine. Il reprend les types de plats donnés aux enfants : panade, mixés, en morceaux, ...

- Les fiches d'habitude

Une fiche est rédigée pour chaque enfant et affichée, reprenant l'ensemble des habitudes propres à chaque enfant en ce qui concerne son sommeil, son repas, son horaire, et toutes les spécificités propres à chacun

- Le cahier de vie

Un cahier est instauré pour chaque enfant et reprend les différents moments de sa vie en crèche. Il relate des anecdotes, des notes d'humeur, des activités réalisées par votre enfant. Il est complété par chaque puéricultrice au moins une fois par mois et rendu la veille de longs week-ends ou de congés. Toutefois, vous pouvez bien sûr le demander à votre guise afin de le parcourir et/ou de le compléter également.

- Le carnet de l'ONE

Il est essentiel que le carnet de l'ONE suive l'enfant et soit accessible pour l'équipe (exemple : besoin de connaître le poids lors de l'administration d'un antipyrétique).

L'équipe respecte les parents dans leur rôle premier d'éducation auprès de leur enfant. Dans le même sens, respecter la puéricultrice, c'est respecter son travail, le contrat qui les lie, le règlement signé avec l'assistante sociale lors du règlement.

Les moments festifs

Au mois de décembre et de juin est organisé un goûter permettant ainsi à tous de se rencontrer dans la convivialité où chacun pourra échanger et mieux se connaître, mais aussi connaître la structure.

La réunion de parents annuelle : une réunion en soirée est organisée vers le mois de septembre, permettant ainsi à l'équipe d'expliquer à nouveau différents points du projet de vie, des changements éventuels. Ce moment est toujours l'occasion d'avoir un échange avec les parents sur divers thèmes.

La fin du séjour

Le moment d'entrée à l'école est décidé par les parents après avis ou non des puéricultrices. Les parents sont prévenus du départ des copains du même âge. Ce départ peut être lié à un déménagement ou un changement de situation familiale par exemple. Il est important pour tous de prendre le temps de se dire AU REVOIR.

La formation continue

Deux journées pédagogiques sont organisées chaque année sur un thème choisi en équipe. Lors de cette journée, l'équipe peut échanger sur ses pratiques, sur d'éventuelles améliorations ou changements à envisager pour optimiser le fonctionnement, visant à améliorer l'accueil des enfants.

Les stages

Sachez également que nous accueillons régulièrement des stagiaires en puériculture, étudiantes à l'EPSA .
Les stagiaires sont encadrées par le travailleur médico-social et une puéricultrice de référence et tout acte posé à l'enfant est réalisé sous la responsabilité de celles-ci.

*Nous espérons que notre projet correspond à vos attentes et qu'il vous apportera satisfaction dans le quotidien de l'accueil de votre enfant. Il constitue un outil de travail et est en perpétuelle évolution
Ainsi, c'est une remise en question régulière qui sous-tend notre travail, et ce afin d'optimiser l'accueil proposé à votre enfant,*

*« Des câlins du m'offriras,
De l'attention tu me porteras,
De la patience tu auras,
Des encouragements tu me diras,
Avec moi tu t'amuseras,
A chacun de mes besoins tu répondras ».*
(petit poème écrit par l'équipe et illustrant les murs de la crèche)